

À LA UNE |

Magazine

MAROC-FRANCE VITESSE GRAND V

Le TGV a démarré ce jeudi 15 novembre 2018 avec à son bord le Roi Mohammed VI et le président français, Emmanuel Macron, et des personnalités marocaines, françaises et étrangères.

Mohammed Zainabi





L'ancien président français, Nicolas Sarkozy était venu en septembre 2011 co-présider avec le Roi Mohammed VI la cérémonie de lancement du projet de la Ligne à Grande Vitesse (LGV). Son successeur, François Hollande, a visité ce chantier en septembre 2015. Désormais, «*Al Boraq*», nom donné par le Souverain au TGV marocain, le premier en Afrique, est devenu officiellement opérationnel, ce jeudi 15 novembre 2018, en présence d'Emmanuel Macron. C'est «*un projet phare de la relation bilatérale*», comme l'a souligné l'Élysée.

Quatre jours après leur rencontre à Paris à l'occasion des célébrations du centenaire de la fin de la Première Guerre mondiale, le Roi Mohammed VI et le président français, avec quelques personnalités marocaines et françaises, ont été les premiers à prendre le TGV marocain de Tanger à Rabat. Étaient parmi ces premiers passagers, les représentants des Fonds arabe, d'Abou Dhabi, koweïtien et saoudien ayant contribué à la réalisation du projet ainsi que les chefs des entreprises françaises ayant participé à la concrétisation de ce chantier. Ce moyen de transport sera bientôt ouvert au public.

Le Roi Mohammed VI et Emmanuel Macron s'appretiennent à prendre Al Boraq

Dans un premier temps, le TGV relie la ville du Détroit à la capitale économique. Il est prévu qu'«*Al Boraq*» roule à 320 km/h sur 180 km des 350 km qui constituent la ligne Tanger-Casablanca. Grâce à cette première ligne, les temps de parcours sont considérablement réduits et passent à 50mn au lieu de 3h15mn pour Tanger-Kénitra, à 1h20mn au lieu de 3h45mn pour Tanger-Rabat, et 2h10mn au lieu de 4h45mn pour Tanger-Casablanca.

Le coût de la LGV, financé à 50% par la France via différents prêts, s'élève à près de 23 milliards de dirhams. Dans ses prévisions, l'ONCF table sur six millions de passagers après trois ans d'exploitation.

Apports du TGV

Outre le gain en temps de parcours, la Ligne à Grande Vitesse Tanger- Casablanca permet de rapprocher les villes et accélérer la mobilité entre les deux métropoles. Elle contribuera également à libérer la capacité pour le transport fret induit notamment par l'activité du port de Tanger Med, à développer l'expertise et le savoir-faire national, à promouvoir le transfert de compétences et à initier le développement d'un écosystème ferroviaire local

qui rayonnera au niveau régional voire continental. L'expérience acquise par le Maroc dans ce domaine pourrait ensuite être parfaitement partagée et redéployée à l'international, notamment en Afrique dans le cadre de la politique de coopération Sud-Sud adoptée par le Royaume.

Pendant la phase d'exécution des travaux, ce projet a permis la création de 30 millions de journées d'emploi direct et indirect, alors que dans la phase d'exploitation, le TGV Maroc devrait générer 1.500 emplois directs et 800 indirects.

Ce projet est le fruit d'un partenariat novateur entre le Maroc et la France. C'est ce qui a permis la création à Rabat de l'Institut de Formation Ferroviaire (IFF) au profit des cheminots du Maroc, de France et d'autres pays de la région, ainsi que la mise en place d'une société commune (joint-venture) entre l'ONCF et la Société nationale des chemins de fer Français (SNCF), pour la maintenance des Trains à Grande Vitesse, tout en permettant à l'ONCF une montée progressive en compétences dans ce domaine.

Le TGV en chiffres

■ Les travaux ont nécessité 67 millions de m³ de remblais et de déblais, avec la construction de 12 viaducs dont le plus long est de 3,5 km, 169 pont (routes ou pont-rails) et 117 ouvrages hydrauliques.

■ La LGV court sur environ 350 km, les trains circuleront à 320 km/heure sur une distance de 180 km à partir de Tanger jusqu'à Kenitra, au nord de Rabat, puis à 160 km/h sur le réseau conventionnel aménagé.

■ Le groupe français Alstom a fourni 12 rames à deux niveaux d'une capacité de 533 passagers.

■ Le coût du TGV marocain reste « parmi les plus bas au monde » en raison du prix de la main d'œuvre locale, avec un prix de revient inférieur à 9 millions d'euros le kilomètre, pour un standard européen de 15 à 20 millions d'euros.

■ Le chantier a été financé à 51% par la France via différents prêts, 28% par l'Etat marocain et à 21% par différents fonds arabes (Arabie saoudite, Koweït, Emirats Arabes Unis, etc..)

■ D'ici la fin du mois, la fréquence des dessertes assurées par le TGV sera de douze à quinze quotidiennes.

■ Dans un 1er temps, les liaisons entre Tanger-Rabat mettront 1h20 contre 3h45 auparavant et ils mettront 2h10 entre Tanger-Casablanca contre 4h45 auparavant.

■ L'ONCF table sur six millions de passagers après trois ans d'exploitation.

La gare TGV Casa-Voyageurs est de 9.000 m² et a nécessité un investissement de plus de 394 millions de DH *



▲ A la gare de tanger, une merveille architectuelle

FINANCEMENTS

Le coût global du projet Al Boraq s'élève à 22,9 milliards de dirhams (MMDH).

■ Budget général de l'Etat et Fonds Hassan II pour le développement économique et social: 6,5 MMDH.

■ Etat français: 11,5 MMDH, dont 825 MDH de don, 7,5 MMDH de prêt du Trésor français et 3,2 MMDH de l'Agence française de développement;

■ Fonds arabes: 4,9 MMDH, comprenant 1,5 MMDH du Fonds saoudien pour le développement, 1,1 MMDH du Fonds Koweïtien pour le développement économique arabe, 1,1 MMDH du Fonds d'Abu Dhabi pour le développement et 1,1 MMDH du Fond arabe pour le développement économique et social.

Maroc - France

Un partenariat durable

La France demeure un partenaire économique de référence du Royaume, aussi bien en matière d'échanges commerciaux, de flux financiers, des investissements que de tourisme.

Mounia Kabiri Kettani



l'inauguration officielle de la ligne à grande vitesse entre Tanger et Casablanca, qui représente le premier tronçon à grande vitesse d'Afrique, a eu lieu ce jeudi 15 novembre 2018. Pour l'Élysée, il s'agit d'un projet phare de la relation bilatérale entre la France et le Maroc. Plusieurs entreprises françaises sont parties prenantes du projet, notam-

ment la SNCF, qui assure l'assistance à maîtrise d'ouvrage auprès de l'Office national des chemins de fer (ONCF), et bien d'autres à l'instar d'Alstom pour la fourniture des rames ou encore le consortium Colas Rail-Egis Rail pour les voies et caténaires.

Ce nouveau projet reflète aussi l'ambition commune des deux pays de poursuivre le renforcement

de leur partenariat en développant des projets conjoints dans les secteurs phares en particulier les transports, les énergies renouvelables, le numérique et le tourisme.

Chiffres parlants

Aujourd'hui, la France est le premier investisseur étranger au Maroc. En effet, l'Hexagone est originaire des plus gros flux nets d'IDE reçus par le Maroc en 2016 et 2017, respectivement 34,2% (671 M EUR) et 31,4% (737 M EUR). Et ce, principalement dans le secteur industriel. Avec plus de 900 filiales d'entreprises françaises recensées et la présence de 33 entreprises du CAC 40, le Maroc est la première destination des investissements français sur le continent africain. Derniers investissements, ou plutôt intention d'investissements, ont été manifestés lors du forum Maroc-France tenu récemment à Laâyoune. En ce sens, cinq accords ont été signés portant sur la réalisation de projets de développement dans la région de Laâyoune - Sakia El Hamra. Il s'agit de deux conventions de partenariat entre la région et la CFCIM, l'une prévoit la commercialisation et la gestion d'un parc industriel et logistique situé dans la ville d'El Marsa. L'autre porte sur la mise en place d'un campus de formation type école française des affaires. Trois autres mémorandums d'entente concernent, quant à eux, le développement de programmes d'insertion professionnelle dans les métiers du numérique.

Actuellement, plusieurs groupes ont fait résolument le choix du Royaume comme base d'implantation industrielle dans de nombreux domaines, dont notamment le secteur automobile (Renault et PSA, qui apportent avec eux leur écosystème de sous-traitants) et aéronautique (Safran et Stelia par exemple). La filiale de RATP, Casa-Tram, assure, quant à elle, l'exploitation de la 1^{ère} ligne de tramway à Casablanca et assurera les prochaines lignes. Outre le ferroviaire et l'industrie automobile et l'aéronautique, il y a aussi un énorme potentiel et des opportunités dans l'agroalimentaire. La grande distribution, l'industrie pharmaceutique et la santé recèlent aussi de multiples opportunités. Pareil pour l'immobilier et le BTP. A travers le Royaume, les entreprises françaises ciblent aussi l'Afrique subsaharienne via une approche triangulaire (France-Maroc-Afrique).

Un fort partenariat commercial

D'un point de vue commercial, la France est second partenaire du Maroc (deuxième fournis-

Aujourd'hui, la France est le premier investisseur étranger au Maroc. En effet, l'Hexagone est originaire des plus gros flux nets d'IDE reçus par le Maroc en 2016 et 2017, respectivement 34,2% (671 M EUR) et 31,4% (737 M EUR).

4,5%

est le taux moyen de croissance des échanges commerciaux entre la France et le Maroc

seur et deuxième client). Depuis l'année 2000, les échanges commerciaux entre les deux pays ont enregistré un taux de croissance moyen de l'ordre de 4,5%, passant de 56 milliards de dirhams (MMDH) en 2000 à 108,7 MMDH en 2017. Ainsi, les exportations ont atteint 56,7 MMDH en 2017 contre 26 MMDH en 2000, soit un taux de croissance moyen de 4,5% annuellement. Quant aux importations, elles sont passées de 29 MMDH en 2000 à 51,9 MMDH en 2017 avec un taux de croissance de 4% annuellement. Selon les douanes françaises, les exportations françaises vers le Royaume ont enregistré une baisse de 2% alors que les importations en provenance du Maroc ont affiché une hausse de 17%. « La montée en gamme du Maroc vers une industrie à forte valeur ajoutée et l'ouverture internationale du Royaume participent à expliquer cette situation », souligne-t-on sur le site de l'ambassade de France au Maroc.

Concernant les transferts, la France est le premier pays d'origine des transferts financiers et du contingent de touristes. En 2017, les transferts financiers des Marocains résidant en France ont atteint 2,14 MM EUR, soit 35,4% du total des transferts reçus à ce titre par le Royaume. La France est restée en tête des contingents de touristes durant les 5 dernières années avec 3,53 millions d'arrivées en 2017 (soit 31% du total des arrivées). Les statistiques du Trésor français indiquent que les dépenses des touristes de l'Hexagone forment le tiers des recettes de voyages reçues par le Maroc. En matière d'aides publiques au développement, le Maroc est le principal bénéficiaire du financement accordé par l'Agence Française pour le Développement (AFD) dans le monde (600 millions d'euros engagés sur la période 2014-2016) et 431 M EUR (dont 24 M EUR par Proparco) en 2017 *

Maroc-France, sous le signe de l'exception

Les relations bilatérales entre le Maroc et la France ne cessent de se consolider. Touchant tous les domaines, ces liens sont marqués du sceau de la convergence et de la volonté partagée d'aller de l'avant. Eclairages. *Abdelhadi Gadi*



Que ce soit du côté marocain ou du côté français, les responsables des deux pays ne manquent aucune occasion pour souligner le caractère exceptionnel des relations bilatérales qui les lient.

En effet, depuis le milieu des années 1990, ce « *partenariat d'exception* » est marqué par la densité et la régularité du dialogue entre le Maroc et la France. Et cela se passe de tout commen-

taire quand on se rappelle qu'en mars 2000, le Roi Mohammed VI avait choisi la France pour sa première visite à l'étranger. Par ailleurs, et juste un mois après son élection, et à l'invitation du Souverain, le président français, Emmanuel Macron, a effectué, en juin 2017, une visite de travail et d'amitié dans le Royaume. Une rencontre, relève-t-on à Paris, qui a été l'occasion de réaffirmer la place exceptionnelle que la France accorde à ses relations bilatérales avec le Maroc.

Au fil des années, cette nouvelle dynamique insufflée à ces liens n'a de cesse de se consolider. Des chiffres pour le dire ? Au cours des trois dernières années, ce sont plus d'une quarantaine de personnalités françaises (ministres, secrétaires d'Etat et autres hauts responsables) qui se sont déplacées au Maroc. De ce côté-ci, ce sont une dizaine de responsables gouvernementaux marocains qui ont fait le déplacement à Paris pour des visites de travail. Et ce sont tous les domaines de la coopération bilatérale qui sont concernés dans les rencontres entre responsables marocains et leurs homologues français. Que ce soit sur le plan purement politique, économique, culturel, etc.

Par ailleurs, dans le cadre de cette permanente dynamique de concertations, des rencontres annuelles de haut niveau (RHN), qui ont été actées depuis 1997, se tiennent sous la présidence des deux chefs de gouvernement. Témoins de la solidité des liens entre Rabat et Paris, ces rencontres constituent le cadre idéal pour approfondir ces relations, tout en permettant, dit-on dans la représentation diplomatique française au Maroc, de rapprocher le dialogue politique de celui avec les partenaires européens les plus proches de l'Hexagone.

D'ailleurs, la toute dernière session a connu la présence de plus d'une vingtaine de ministres des deux parties. Tenues en novembre de l'année dernière, les RHN ont été couronnées par la signature de pas moins de 22 accords de partenariat, de même que « cinq axes de coopération majeurs ont été identifiés », à savoir : l'Afrique, la jeunesse, l'innovation, la mobilité, la coopération décentralisée et la régionalisation.

Dans cette même veine, l'on retiendra la toute dernière entrevue entre le ministre marocain des Affaires étrangères et de la Coopération Internationales, Nasser Bourita, et le chef de la diplomatie française, Jean-Yves Le Drian. Une nouvelle occasion pour les deux responsables de passer en revue les différentes dimensions du partenariat bilatéral, et en particulier en matière de lutte contre le terrorisme. A cette occasion aussi, le chef de la diplomatie française, soulignant que « le Maroc représente un allié précieux dans ce combat commun », a tenu à relever que la coopération « sécuritaire » entre Rabat et Paris « est indispensable pour répondre à la menace que représente le retour des combattants étrangers du théâtre syro-irakien ». Mais la convergence de vues ne s'arrête pas à ce niveau puisqu'elle embrasse d'autres dossiers dont celui de la situation dans le Sahel, le dossier



« L'élan du renouveau que lui ont donné le Président de la République Emmanuel Macron et Sa Majesté le Roi Mohammed VI depuis leur rencontre du 14 juin 2017 à Rabat, est plus que jamais porteur de projets [...] Notre ambition c'est également aujourd'hui d'affronter lucidement les

tourments de notre planète mondialisée: le dérèglement climatique, le terrorisme, la barbarie et l'obscurantisme, les migrations clandestines, le protectionnisme »,

Jean-François Girault, ambassadeur de France au Maroc, dans son allocution à l'occasion de la fête nationale de France du 14 juillet 2018.

libyen, le combat mené en tandem face aux dérèglements climatiques, la migration et autres luttes contre les trafics de tous genres... *

HORIZONS OUVERTS

La dynamique renouvelée des relations entre le Maroc et la France, leurs aspects diversifiés, mais aussi l'ambition partagée en vue de leur raffermissement ont trouvé la juste expression dans la Déclaration finale de la 13ème Rencontre de Haut niveau, qui s'est tenue les 15 et 16 novembre 2017 à Rabat. Les deux parties ont, ainsi, marqué leur commune volonté de placer le partenariat bilatéral sous le signe de l'ouverture et de l'excellence en développant une relation toujours plus étroite entre la France et le Maroc. Encore que cette Déclaration ne s'est pas arrêtée uniquement sur la dimension bilatérale, mais a aussi trait aux questions régionales et internationales. Ainsi, lit-on dans le texte de ladite Déclaration : « Les deux pays marquent leur volonté de renforcer leur dialogue stratégique, leurs instruments de partenariat et leurs consultations politiques régulières. Dans ce cadre, ils poursuivront leur coordination au niveau des Nations Unies et au sein d'autres instances et fora internationaux. Les ministères des affaires étrangères étudieront, dans le cadre de leur concertation régulière, les modalités d'approfondissement des échanges entre les services concernés ». Et de poursuivre que conscients du potentiel de la coopération triangulaire et de la complémentarité de leurs politiques africaines, ils sont déterminés à poursuivre leurs efforts conjoints au service de la stabilité et du développement durable en Afrique.

S'agissant de la question de l'intégrité territoriale du Royaume, fidèle à une position jamais démentie, « la France réitère son soutien aux efforts déployés dans le cadre des Nations Unies pour parvenir à une solution politique », lit-on document. Et la Déclaration d'ajouter : « Dans ce contexte, la France appuie le plan d'autonomie marocain comme base sérieuse et crédible en vue d'une solution politique juste, durable et mutuellement acceptable, conformément aux résolutions du Conseil de sécurité des Nations Unies ».